

Monsieur le Préfet de Mayotte représenté par Madame la Directrice de Cabinet,

Monsieur le Président du Conseil Départemental

Mesdames et messieurs les élus,

Mon Colonel,

Mesdames et messieurs les officiers, sous-officiers et hommes du rang,

Mesdames et messieurs personnels du SDIS, familles et amis,

C'est toujours un plaisir de me retrouver devant vous après avoir participé à des remises de gallons et de médailles.

Ce matin, nous avons tenu un Conseil d'administration, qui a vu l'accord sur de nombreux points impactant les personnels et notamment concernant le régime indemnitaire des Personnels Administratifs et Techniques, ainsi que la possibilité pour certains d'entre eux, sous différentes conditions, d'intégrer la catégorie des SPP.

Le CASDIS a aussi validé le principe de convention avec nos partenaires dans des domaines comme le secours en mer, les interventions sanitaires ou la formation.

Mais un point important qu'il convient de souligner c'est la signature de la convention pluriannuelle ratifiée, en fin de séance avec le président du CD. Ce document fixe les bases de notre collaboration avec le soutien financier du Département, merci donc président pour votre confiance. Cela est très important

pour continuer le déroulement du plan pluriannuel des constructions tant attendues par le personnel.

Ainsi aujourd'hui le projet CTA-CODIS/direction se poursuit pour une livraison attendue à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2018. À ce sujet, je tiens à vous informer l'attribution d'une subvention de 500 000€, participant à la construction du système de gestion de l'alerte et des opérations par la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises. Merci à monsieur le préfet de Mayotte pour son aide dans ce dossier. Le projet de la caserne de petite terre a été initié avec le choix de l'assistance à maîtrise d'ouvrage, et en attendant les constructions définitives les travaux d'amélioration se poursuivent dans les structures existantes.

Je remercie aussi mes collègues du Conseil d'Administration pour le soutien apporté dans les projets au bénéfice de la population mahoraise et pour les décisions approuvées au bénéfice des agents du SDIS.

Tout cela est réalisé malgré des conditions financières très difficiles pour tous les partenaires et je souhaite ici affirmer ma volonté d'agir sur tous les sujets mais il convient d'avoir de la patience et de se laisser le temps de la réalisation.

Nous avons, aujourd'hui, eu le plaisir de remettre les insignes de promotion de grade à 50 agents professionnels, volontaires et administratifs et techniques permettant ainsi une évolution de la chaîne hiérarchique.

Les 6 médailles de sapeurs-pompiers décernées aux plus anciens mettent aussi en évidence la volonté de récompenser l'expérience.

Ainsi, soyez assurés que nous sommes conscients des difficultés, les élus prennent les décisions nécessaires pour vous accompagner, mais il convient toujours de bien faire les choses pour qu'elles puissent durer.

Le SDIS a seulement trois ans et a déjà dû relever un nombre important de défis.

Je vous remercie.